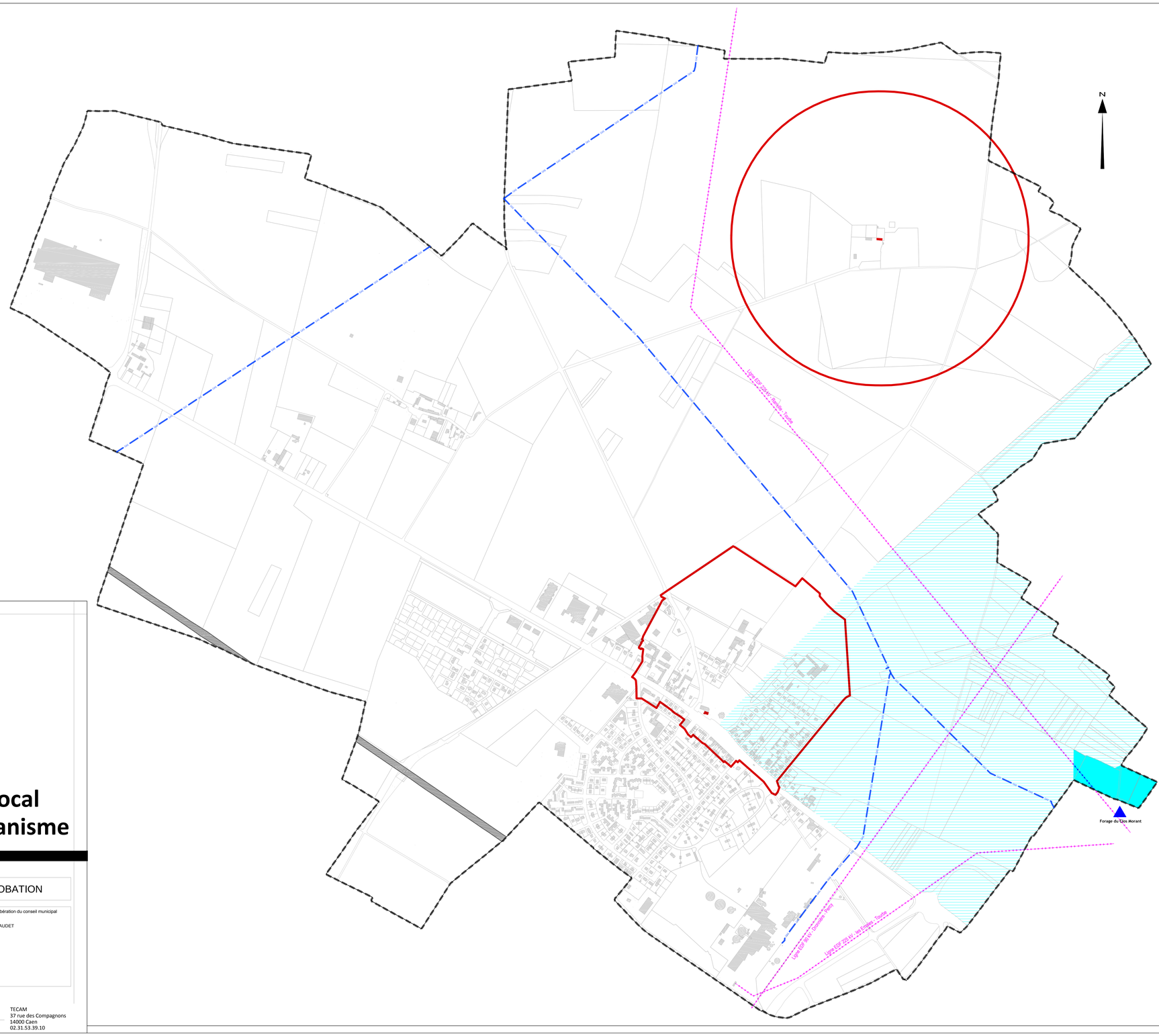

LEGENDE

Conservation du patrimoine naturel et du patrimoine culturel

AC1 - Protection des monuments historiques classés ou inscrits

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

périmètre de protection immédiat

périmètre de protection rapproché

périmètre de protection éloigné

Utilisation de certaines ressources et équipements

Energie

Canalisation de transport de gaz

I4 - Réseau de distribution électrique

Communications

T1 - Visibilité sur les voies ferrées

T7 - Protection à l'extérieur des servitudes d'un aérodrome

Commune de CAGNY
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Plan Local d'Urbanisme

Annexe 5.1 Plan des
Servitudes d'utilité publique
1/5000

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 24 novembre 2016

Le Maire, Madame Brigitte BAUDET

TECAM
37 rue des Compagnons
14000 Caen
02.31.53.39.10